

Le Conseil municipal du 11 juin 2018 a adopté le compte administratif 2017

Conformément à la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992, décret n° 93-570 du 27 mars 1993, les données synthétiques relatives à la situation financière de la ville sont portées dans le tableau ci-dessous.

Ratios	CA 2017
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 094 €
Produit des impositions directes / Population	627 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 230 €
Dépenses d'équipement brut / Population	313 €
Encours de dette / Population	583 €
Dotations globales de fonctionnement / Population	95 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	70,9 %
Effort fiscal	125,4 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	94,1 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,4 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	47,4 %

Les documents budgétaires peuvent être consultés en mairie et sur le site internet www.orvault.fr